

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Pierre-Jean Velkger.*

MESSIEURS,

Par requête en date du 30 octobre 1844, le sieur Velkger demande la naturalisation ordinaire.

Il expose, et il résulte des pièces du dossier, qu'il est né à Ossendrecht, province du Brabant septentrional (Pays-Bas), le 29 juillet 1815, et qu'il est attaché en qualité de dessinateur à l'administration du chemin de fer.

Le pétitionnaire réside en Belgique depuis le 1^{er} mars 1833, et il habite actuellement la ville de Malines; il remplit ses fonctions avec le zèle le plus louable, et il se distingue par son activité et une conduite irréprochable.

Les autorités consultées estiment qu'il est, à tous égards, digne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
